

**PROCES-VERBAL  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 25 SEPTEMBRE 2017**

Le 25 septembre 2017 à 20H00

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Martine OLLIVIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18/09/2017

Etaient présents : Madame Martine OLLIVIER, maire, Bernard BALAYE, Cécile CELETTE, Mireille SEIGNOVERT, Sylvie FRANCO adjoints Marc LECOINTRE, Laurent CELLARIER, Laetitia THOUENZ, Elodie BLACHE, Jean-Pierre GRANGE, Pierre SEUX, Isabelle PALLUY, Jean-Marc JANIN, Stéphanie PERRET, Conseillers Municipaux.

Pouvoir de : Mme Isabelle GONNARD à Mme Elodie BLACHE

Excusé :

Absent :

Mme Laetitia Thouez a été élue secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

**Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 12 septembre 2017 et signature du registre des délibérations.**

- **Avenant contrat de maîtrise d'ouvrage avec Habitat Dauphinois** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver l'avenant au contrat de maîtrise d'ouvrage délégué avec la société Habitat Dauphinois avec un montant réactualisé et approuver que ce surcoût n'a pas de répercussion sur le coût du local qui sera cédé au Dr Doumic conformément à la délibération du 13 septembre 2016.
- **Droits de place** : délibération est prise à l'unanimité pour fixer un tarif de droits de place pour les marchands ambulants : Forfait de 6 € par jour de stationnement. Forfait électricité 1.40 € par jour de stationnement.

**Questions diverses :**

- **Ilots de propreté Thorrenc** : Madame le Maire présente au Conseil Municipal, la demande de la commune de Thorrenc pour le déplacement de collecteurs de déchets (EOM et tris sélectifs) sur la commune de Saint-Cyr. Par 5 abstentions et 10 voix contre, les élus donnent un avis défavorable à cette demande. La commune a des difficultés à trouver des emplacements pour ses collecteurs et n'a toujours pas résolu toutes les problématiques liées à leurs mises en place.
- **OGEC** : l'assemblée générale aura lieu mardi 17 octobre.
- **Tennis de table** : l'assemblée générale aura lieu vendredi 13 octobre.
- **ADAPEI** : Madame Mireille Seignovert rappelle que l'opération brioches aura lieu le samedi 7 octobre, les bénévoles sont attendus à partir de 9h à la salle du Conseil municipal.
- **Abri bus Morel** : Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'un technicien de la DDT doit se rendre sur le site le 4 octobre prochain pour une étude et des conseils concernant le projet d'installation d'un abri bus au niveau de l'intersection de la montée des Barges et de la route conduisant au hameau de Morel.